

Saint-Martin, mardi 29 octobre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

DÉMOLITION DE L'ANCIEN CINÉMA DE SANDY GROUND

Le chantier ne présente aucun risque pour la santé publique

Le chantier de démolition de l'ancien cinéma de la MJC de Sandy Ground a repris le 15 octobre dernier et s'achèvera le 8 novembre prochain. La Collectivité de Saint-Martin tient à rappeler que toutes les précautions ont été prises afin de minimiser les nuisances de cette démolition dans un secteur d'habitations et de vie scolaire.

Afin de répondre aux inquiétudes des parents d'élèves des écoles Aline Hanson et Jérôme Beaupère de Sandy Ground, le département « Qualité du Cadre de Vie » de la Collectivité, a pris toutes les mesures nécessaires afin de rassurer les riverains sur la sécurisation de la démolition du bâtiment central (ancien cinéma). La présence d'amiante ayant été détectée sous forme non friable dans la tuyauterie composant les poteaux de soutènement en béton armé du bâtiment, la Collectivité a fait procéder le 10 septembre 2024, à des analyses d'empoussièrement par le laboratoire VERITAS.

Ces analyses réalisées au cœur du chantier et dans la cour de l'école Jérôme Beaupère se sont révélées négatives. Aucune fibre d'amiante n'a été détectée dans l'air, il n'y a donc aucun danger pour la santé des ouvriers comme des riverains.

Les entreprises chargées de la démolition prennent les précautions nécessaires pour sécuriser le chantier et minimiser ses effets. Il est rappelé que tout chantier est strictement interdit au public.

Contact Presse: DIRCOM.

Tel: 0590 29 56 60

Email: dircom@com-saint-martin.fr



Collectivité de Saint-Martin Our News

Les travaux de démolition sont menés avec précaution pour ne pas éventrer les poteaux. Par conséquent le chantier générera moins de poussière qu'une démolition classique. Les poteaux en béton armé dans lesquels les canalisations ont été détectées seront directement évacués vers la décharge de Cul-de-Sac où ils seront découpés, puis un centre de stockage réglementaire extérieur à Saint-Martin. La fibre d'amiante restera contenue et sera traitée hors du chantier. Il n'y a donc aucun risque.

Face aux inquiétudes persistantes, la collectivité et ses prestataires se sont engagés à réaliser un nettoyage complet des écoles avant la rentrée des classes. La rentrée des classes pour les deux écoles de Sandy Ground a été repoussée d'une semaine pour laisser un délai suffisant avant la reprise et rassurer les parents. La démolition de l'ancien cinéma sera alors terminée sans aucune présence d'amiante et de gravas sur site.

Contact Presse: DIRCOM.
Tel: 0590 29 56 60
Email: dircom@com-saint-martin.fr

